



## **CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET**

**Session du vendredi 8 juillet 2022**

### **Procès-verbal de la séance**

Le vendredi 8 juillet 2022, l'Assemblée départementale s'est réunie en séance publique au collège Gaston Couté à Meung-sur-Loire, sous la présidence de M. Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret.

M. Ariel LEVY, Conseiller départemental du canton de Montargis et benjamin de l'Assemblée, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

La séance du vendredi 8 juillet 2022 est ouverte à 10 h 49.

*(Vidéo : Session du 08/07/2022 matin - Séance d'ouverture et examen du rapport d'activité des services de l'Etat en 2021)*

Etaient présents sur le lieu de la réunion, le vendredi 8 juillet 2022 matin, tous les Conseillers départementaux, à l'exception de Mme Marie-Laure BEAUDOIN, de M. Grégoire CHAPUIS, de Mme Aude DENIZOT, de Mme Marianne DUBOIS, de M. Mathieu GALLOIS, de Mme Farah LOISEAU, de M. Frédéric NERAUD, de M. Hugues RAIMBOURG, de Mme Vanessa SLIMANI, et de M. Jean-Vincent VALLIES, excusés.

\*\*\*

En préambule, Mme Pauline MARTIN, Maire de Meung-sur-Loire, Présidente de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil Départemental prononce un mot d'accueil pour les personnes présentes à la réunion de l'Assemblée départementale au sein du collège Gaston Couté de Meung-sur-Loire. A cette occasion, elle remercie le personnel du collège dont une présentation est assurée par Mme JACQUES, principale de l'établissement.

Mme Pauline MARTIN, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, ayant procédé à l'appel nominal, le quorum est vérifié.

Un seul rapport est inscrit à l'ordre du jour, en annexe du présent procès-verbal.

\*\*\*

**RAPPORT**

**G - Commission Finances et Evaluation des politiques publiques**

A l'occasion de la présentation du Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021, Mme la Préfète de la Région Centre-Val de Loire et du Loiret, Madame Régine ENGSTRÖM et ses services ont été conviés par Monsieur le Président du Conseil Départemental.

N°	Titre du rapport	Intervenants	Page	Vidéo
G 01	Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021  Dont acte.	<b>Marc GAUDET</b>  <i>Régine ENGSTRÖM</i> <i>Dominique TRIPET</i> <i>Géraud TARDIF</i> <i>(Directeur de la DDETS)</i> <i>Jacques MESAS</i> <i>Hugues SAURY</i> <i>Christine TELLIER</i> <i>Christophe CHAILLOU</i> <i>Christian BRAUX</i> <i>Philippe BALLE</i> <i>(DASEN)</i> <i>Isabelle LANSON</i> <i>Hervé GAURAT</i> <i>Jean-Luc RIGLET</i>	1	09:40

La séance est levée à 13 h 06.

\*\*\*

Le secrétaire

  
Ariel LEVY

Le Président

  
Marc GAUDET

Annexes :

- Ordre du jour de la Session du 8 juillet 2022
- Rapport de la Session du 8 juillet 2022
- Enregistrement vidéo de la Séance :
  - Vidéo : Session du 08/07/2022 matin – Séance d’ouverture et examen du rapport d’activité des services de l’Etat en 2021  
<https://youtu.be/1uQaYuKY3bg>

La délibération de l’Assemblée départementale réunie en Session le 8 juillet 2022 est consultable sur le site internet du Département :

<https://www.loiret.fr/mon-departement/les-elus-et-lassemblee/les-sessions-departementales>

**Session du vendredi 8 juillet 2022**

***ORDRE du JOUR***

**Commission Finances et Evaluation des politiques  
publiques**

**G 01** Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021

**Session du vendredi 8 juillet 2022**

\*\*\*

**SOMMAIRE**

<b>RAPPORT</b>
----------------

**COMMISSION FINANCES ET EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ..... 1**

G 01 – Rapport d’activité des services de l’Etat 2021 ..... 1

---



*République Française*

# **Rapport**

présenté par Monsieur Marc GAUDET

Président du Conseil Départemental du Loiret

## **Session du 8 juillet 2022**

## SERVICE DES ASSEMBLEES

Ref : 72147

N° G 01

### Session du vendredi 8 juillet 2022

Objet : **Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021**

---

POUR INFORMATION

---

*Le présent rapport a pour objet de vous présenter le rapport d'activité des services de l'Etat au titre de l'année 2021.*

#### **I. Contexte :**

En application de l'article L. 3121-26 du Code général des collectivités territoriales, « *chaque année, le représentant de l'Etat dans le Département informe le Conseil Départemental, par un rapport spécial, de l'activité des services de l'Etat dans le Département. Ce rapport spécial donne lieu, éventuellement, à un débat en présence du représentant de l'Etat* ».

#### **II. Présentation du dossier :**

Madame la Préfète présentera, en séance, le rapport d'activité des services de l'Etat dans le Département au titre de l'année 2021.

#### **III. Décision proposée :**

- prendre acte de cette communication.

J'ai l'honneur de soumettre le présent rapport à vos délibérations.

Le Président  
du Conseil Départemental

Marc GAUDET

ÉDITION  
2021



PRÉFÈTE  
DU LOIRET

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT

# SOMMAIRE

## 02 L'ÉTAT GARANT DE LA SÉCURITÉ DE TOUS

- 3. Coordonner la lutte contre la pandémie
- 4. Garantir la sécurité au quotidien
- 7. S'engager pour la sécurité routière
- 8. Veiller à la protection des consommateurs et au bien-être animal
- 9. Anticiper les risques naturels et industriels

## 10 L'ÉTAT SOUTIENT L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 11. Accompagner les entreprises
- 13. Faciliter l'accès à l'emploi
- 15. Soutenir les agriculteurs

## 17 L'ÉTAT FAVORISE UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE

- 18. Agir pour le développement des territoires
- 22. Accélérer la transition écologique
- 24. Protéger la ressource en eau

## 25 L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LA COHÉSION SOCIALE

- 26. Soutenir les plus fragiles
- 28. Développer les solidarités
- 30. Conforter le lien social

# ÉDITO

« A l'heure où notre pays doit faire face à des enjeux majeurs de société, le vieillissement démographique, le dérèglement climatique et la nécessaire transition écologique, il est plus que jamais nécessaire de présenter et d'expliquer à nos concitoyens les orientations et les actions concrètes menées par l'État

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré ce rapport d'activité. Il a été conçu avec le soin de présenter les résultats obtenus de la manière la plus intelligible, pour que tout citoyen intéressé puisse y trouver matière à comprendre et à évaluer l'action des services de l'État dans le département du Loiret.

Nous connaissons une actualité exigeante qui met collectivement au quotidien nos capacités d'adaptation et d'innovation à l'épreuve. Je peux aujourd'hui assurer avec fierté que face aux multiples défis, la générosité et l'enthousiasme des agents de l'État sont inaltérables. Ils incarnent le service public avec la volonté de ne jamais faillir, je tiens sincèrement à les en remercier.

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à nos nombreux partenaires, élus au premier chef mais également associatifs, entrepreneurs, loirétains et loirétaines qui œuvrent chaque jour à nos côtés au service de l'intérêt général, et que j'associe chaleureusement à l'évocation de nos réalisations, pour un service public toujours plus proche de chacun, toujours plus efficient et à l'écoute des spécificités riches et variées de notre territoire. »

Régine ENGSTRÖM,  
préfète du Loiret

## Ensemble au quotidien avec :

Adon - Aillant-sur-Milleron - Amilly - Andonville - Ardon - Artenay - Asnières-le-Marché - Ascoux - Attray - Audeville - Augerville-la-Rivière - Aulnay-la-Rivière - Autruy-sur-Juine - Autry-le-Châtel - Auville-en-Gâtinais - Auxy - Baccon - Le Bardon - Barville-en-Gâtinais - Batilly-en-Gâtinais - Batilly-en-Puisaye - Baule - Bazoches-les-Gallerandes - Bazoches-sur-le-Betz - Beauchamps-sur-Huillard - Beaugency - Beaulieu-sur-Loire - Beauce-la-Rolande - Bellegarde - Le Bignon-Mirabeau - Boësses - Boigny-sur-Bionne - Boiscommun - Boismorand - Boisseaux - Bondaroy - Bonnée - Bonny-sur-Loire - Bordeaux-en-Gâtinais - Les Bordes - Bou - Bougy-lez-Neuville - Bouilly-en-Gâtinais - Boulay-les-Barres - Bouzonville-aux-Bois - Bouzy-la-Forêt - Boynes - Bray-Saint-Aignan - Breteau - Briare - Briarres-sur-Essonne - Bricy - Bromelles - Bucy-le-Roi - Bucy-Saint-Liphard - La Bussière - Cepoy - Carcottes - Cerdon - Carnoy-en-Berry - Césarville-Dos-sainville - Chailly-en-Gâtinais - Chaingy - Châlette-sur-Loing - Chambon-la-Forêt - Champoulet - Chanteau - Chantecoq - La Chapelle-Onzerain - La Chapelle-Saint-Mesmin - La Chapelle-Saint-Sépulcre - La Chapelle-sur-Aveyron - Chapelon - Le Charme - Charmont-en-Beauce - Charsonville - Châteauneuf-sur-Loire - Château-Renard - Châtenoy - Châtillon-Coligny - Châtillon-le-Roi - Châtillon-sur-Loire - Chaussey - Chécy - Chevannes - Cheillon-sur-Huillard - Chevilly - Chevry-sous-le-Bignon - Chilleux-aux-Bois - Les Choux - Chuelles - Cléry-Saint-André - Coignes - Combleux - Combreaux - Conflans-sur-Loing - Corbeilles - Corquilleroy - Cortrat - Coudroy - Coullons - Coulmiers - La Cour-Marigny - Courcelles - Courcy-aux-Loges - Courtemaux - Courtempière - Courtenay - Cravant - Crottes-en-Pithiverais - Dadonville - Dammarie-en-Puisaye - Dammarie-sur-Loing - Dampierre-en-Burly - Darvoy - Desmonts - Dimancheville - Donnery - Dordives - Douchy-Montcorbon - Dry - Échilleuses - Égry - Engenville - Épièdes-en-Beauce - Erceville - Ervauxville - Escrennes - Escrignelles - Estouy - Faverelles - Fay-aux-Loges - Feins-en-Gâtinais - Férolles - Ferrières-en-Gâtinais - La Ferté-Saint-Aubin - Fleury-les-Aubrais - Fontenay-sur-Loing - Foucherolles - Fréville-du-Gâtinais - Gaubartin - Gémigny - Germigny-des-Prés - Gidy - Gien - Girolles - Givraines - Gondreville - Grangermont - Greneville-en-Beauce - Griselles - Guigneville - Guilly - Gy-les-Nonains - Huître - Huisseau-sur-Mauves - Ingrannes - Ingré - Intville-la-Guétard - Isdes - Jargeau - Jouy-en-Pithiverais - Jouy-le-Potier - Juranville - Laas - Ladon - Lailly-en-Val - Langesse - Léouville - Ligny-le-Ribault - Lion-en-Beauce - Lion-en-Sullias - Lombreuil - Lorcy - Lorris - Loury - Louzouer - Le Malesherbois - Marçilly-en-Villette - Mardié - Mareau-aux-Bois - Mareau-aux-Prés - Marigny-les-Usages - Marsainvilliers - Melleroy - Ménestreau-en-Villette - Mérinville - Messas - Meung-sur-Loire - Mézières-en-Gâtinais - Mézières-lez-Cléry - Mignères - Mignerette - Montargis - Montbarrois - Montbouy - Montcresson - Montereau - Montigny - Montliard - Mormant-sur-Vernisson - Morville-en-Beauce - Le Moulinet-sur-Solin - Moulon - Nancray-sur-Rimarde - Nargis - Nesploy - Neuville-aux-Bois - La Neuville-sur-Essonne - Neuvy-en-Sullias - Nevy - Nibelle - Nogent-sur-Vernisson - Noyers - Oison - Olivet - Ondreville-sur-Essonne - Orléans - Ormes - Orville - Ousson-sur-Loire - Ousson-en-Gâtinais - Outarville - Ouvrouer-les-Champs - Ouzouer-des-Champs - Ouzouer-sous-Bellegarde - Ouzouer-sur-Loire - Ouzouer-sur-Trézée - Pannecières - Pannes - Patay - Paucourt - Pers-en-Gâtinais - Pierrefitte-ès-Bois - Pithiviers - Pithiviers-le-Vieil - Poilly-lez-Gien - Préfontaines - Presnoy - Pressigny-les-Pins - Puiseaux - Quiers-sur-Bézonde - Ramoulu - Rebréchien - Rosoy-le-Vieil - Rouvray-Sainte-Croix - Rouvres-Saint-Jean - Rozières-en-Beauce - Ruan - Saint-Aignan-le-Jaillard - Saint-Ay - Saint-Benoît-sur-Loire - Saint-Brissson-sur-Loire - Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-de-l'Hôtel - Saint-Denis-en-Val - Saint-Firmin-des-Bois - Saint-Firmin-sur-Loire - Saint-Florent - Saint-Germain-des-Prés - Saint-Gondon - Saint-Hilaire-les-Andrésis - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Hilaire-sur-Puiseaux - Saint-Jean-de-Braye - Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Loup-des-Vignes - Saint-Lyé-La-Forêt - Saint-Martin-d'Abbat - Saint-Martin-sur-Ocre - Saint-Maurice-sur-Aveyron - Saint-Maurice-sur-Fessard - Saint-Michel - Saint-Péray-La-Colombe - Saint-Père-sur-Loire - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Saint-Sigismond - Sainte-Geneviève-des-Bois - Sandillon - Santeau - Saran - Sceaux-du-Gâtinais - Seichebrières - La Selle-en-Hermoy - La Selle-sur-le-Bied - Semoy - Sennely - Sermaises - Sigloy - Solterre - Sougy - Sully-La-Chapelle - Sully-sur-Loire - Sury-aux-Bois - Tavers - Thignonville - Thimory - Thorailles - Thou - Tigy - Tivernon - Tournois - Trainou - Treilles-en-Gâtinais - Triguères - Trinay - Vannes-sur-Cosson - Varennes-Changy - Vennecy - Vieilles-Maisons-sur-Joudry - Vienne-en-Val - Viglain - Villablain - Villemandeur - Villemoutiers - Villemurlin - Villeneuve-sur-Conie - Villereau - Villevoques - Villorceau - Vimory - Vitry-aux-Loges - Vriigny - Yèvre-la-Ville.

# L'ÉTAT GARANT DE LA SÉCURITÉ DE TOUS

S'il est une préoccupation largement partagée par l'ensemble de la population qui fort légitimement la considère comme un droit fondamental et imprescriptible, mais aussi par de nombreux agents de l'État qui y trouvent les ressources du plus grand dévouement, c'est bien la sécurité des personnes. Qu'il s'agisse de la sécurité sanitaire, de la lutte contre la délinquance, de la sécurité routière, de la protection des consommateurs, de la gestion d'événements climatiques majeurs ou d'accidents industriels, l'État se doit et a voulu répondre présent.

L'année 2021 a évidemment été marquée par la pandémie de covid19 et les efforts partagés pour contenir sa progression. C'est aussi l'année du déploiement d'une campagne de vaccination d'une envergure sans précédent. Il a fallu innover pour accompagner résolument le retour à une vie normale, permettre la reprise de l'activité économique, la tenue d'événements culturels et festifs (Festival de Loire, marchés de Noël...), tout en protégeant les personnes les plus vulnérables. Le concours des collectivités aux côtés de l'Etat doit être souligné, sans lui l'assistance de proximité n'aurait pas pu être apportée.

Malgré la mobilisation conséquente exigée par la crise sanitaire, l'État s'est employé à continuer de relever les autres défis que sont le renforcement de l'assistance aux victimes, de violences intrafamiliales notamment, la participation au financement des équipements de protection, et le déploiement d'un large éventail de mesures de prévention comme la réalisation d'actions de sensibilisation et d'information (à la cybercriminalité, par exemple).

Cette mobilisation a produit les effets dont il est rendu compte dans les pages qui suivent. Pour autant, la lutte contre l'insécurité se poursuit inlassablement.

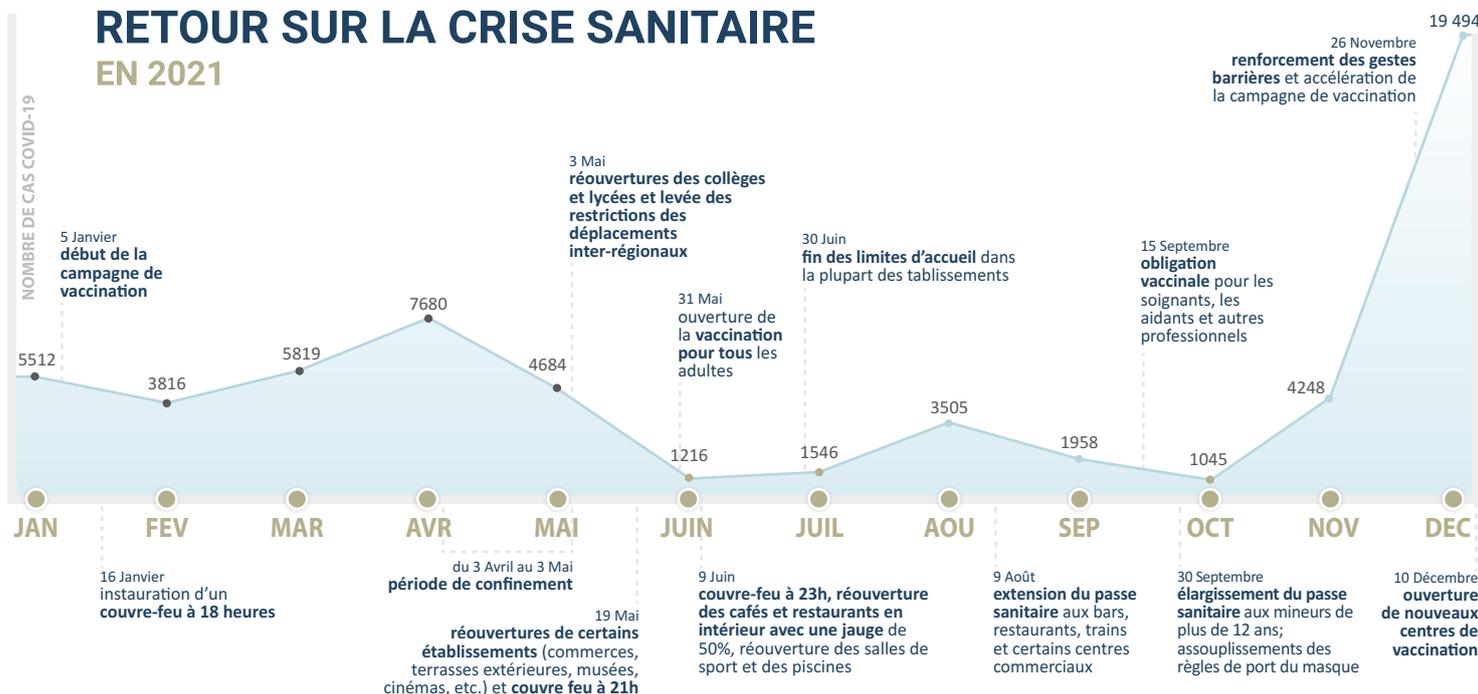


# COORDONNER LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE 1

La gestion de la pandémie de covid19 a connu plusieurs étapes. En attendant les premiers remèdes, l'année 2020 a été consacrée essentiellement à la lutte contre la propagation de ce nouveau virus : fermeture temporaire d'établissements, limitation des déplacements, apprentissage des « gestes barrières » et de la « distanciation sociale », port du masque...

En 2021, avec l'élaboration de vaccins, c'est une autre course qui a été engagée pour **protéger au plus vite et par vagues successives la population** des effets du virus. La stratégie sanitaire « **tester-alerter-protéger** » s'est déployée : mise à disposition de tests, ouverture de centres de vaccination, mise en place du passe sanitaire, tout en maintenant un haut niveau de mobilisation de tous les professionnels de santé, des logisticiens, des associations de sécurité civile...

## RETOUR SUR LA CRISE SANITAIRE EN 2021



### L'ENJEU :

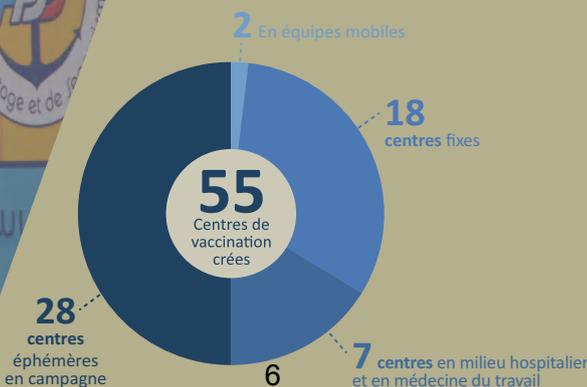
Rendre la vaccination accessible au plus grand nombre, avec l'aide précieuse de collectivités. De nombreux centres ont été ouverts dans le département, y compris dans des centres commerciaux, un « vacci-drive » a été expérimenté à Fleury les Aubrais, des équipes mobiles ont été constituées avec l'aide du Conseil départemental pour vacciner les publics isolés...



Au service des loirétains : Adrien, chargé de mission protection civile, témoin

### Campagne de vaccination

75% > 1 218 213 > Près d'1 000 000  
des Loirétains vaccinés injections d'injections en centre de vaccination



### Tests et aide aux personnes isolées

1,7 Million tests antigéniques et PCR réalisés

1 640 personnes isolées prises en charge par la Cellule Territoriale d'Appui et l'isolement : portage de courses, de médicament, de repas, aide psychologique, etc.

# 2 GARANTIR LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

La lutte contre la délinquance est un défi permanent, suivi de près et au plus haut niveau, pour adapter les moyens, prévenir les passages à l'acte, recueillir le renseignement, apporter une réponse ferme et proportionnée.



**+2,8 %**

des actes de délinquance générale rapportés 2020 (30 740 actes contre 28 103)

**-1 % D'ATTEINTES AUX BIENS**

**- 6,74 %** des cambriolages (2 297 faits contre 2 463 faits en 2021)

2015 **- 37,5 %** des atteintes aux biens Baisse historique en 6 ans 2021

**+12,5 % D'ATTEINTES VOLONTAIRES AUX PERSONNES**

qui s'expliquent essentiellement par la hausse des violences intrafamiliales



A la suite du *Beauvau de la sécurité*, des moyens supplémentaires ont été alloués aux forces de l'ordre dans le département : augmentation des effectifs de la police (40 agents), renouvellement de 27 % de la flotte automobile de la police, rénovation de casernes de gendarmerie, dotation de 54 caméras piétons aux gendarmes...

L'année 2021 s'inscrit en rupture avec la tendance à la baisse constatée depuis 2017 (-15.6 %), avec une augmentation de 2.8 % de la délinquance générale par rapport à 2020, année qui a, il est vrai, connu une baisse significative en raison des mesures restrictives (confinement, limitation de déplacements) adoptées dans le cadre de la pandémie.

Le nombre de faits en 2021 reste inférieur à celui de 2019 avec 1347 faits de moins, soit une baisse de 4,5 %.



**14 Agressions**

d'élus de la République dans l'exercice de leur mandat (17 en 2020)



**8 Formations**

« à la gestion des incivilités » réunissant plus de 170 élus volontaires dispensées par les négociateurs de la gendarmerie du Loiret. Durant une demi-journée, les élus ont été confrontés à des situations fictives laissant craindre des violences verbales ou physiques.

Les victimes d'actes de délinquance qui se présentent aux forces de l'ordre ont parfois besoin du soutien spécialisé d'un juriste ou d'un travailleur social. C'est pourquoi la gendarmerie du Loiret et l'association d'Aide aux victimes du Loiret ont signé en février 2021 une **convention de sécurité** pour assurer ensemble une **prise en charge coordonnée et la plus complète possible des victimes**. Par ailleurs, un partenariat a été initié avec des communes lauréates du Programme *Petites Villes de Demain* pour co construire des solutions de sécurité.

**30**

militaires de la force Sentinelle déployés

sur **254** jours en 2021

jusqu'à renforcer la sécurité de grands événements, notamment le festival de Loire et le marché de Noël à Orléans.

**LES AVEZ-VOUS RENCONTRÉS ?**



# LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ◀

Entre 2020 et 2021, les violences intra-familiales ont connu une **hausse préoccupante de 14,6 %**, dont une augmentation de 8 % des violences faites aux femmes. Cette tendance constatée depuis plusieurs années trouve une première explication dans la libération de la parole des victimes. Demeurent pour autant des actes qu'il faut prévenir et combattre, des victimes qui doivent être soutenues.

Un premier chantier a consisté à coordonner les acteurs de la lutte contre les violences intrafamiliales au sein d'un Comité Local d'Aide aux Victimes de violences conjugales (CLAV) créé à cet effet en 2021, pour qu'un **accompagnement de qualité** puisse être apporté en tous lieux du département.

## ALERTER

 **36**  
Téléphones  
Grave Danger

Des audiences spécialisées dans le domaine des violences intra-familiales désormais tenues par la Justice.

## ACCUEILLIR

**Création de 4 Postes**  
d'Intervenants Sociaux en  
Commissariat ou Gendarmerie

**2** En zone gendarmerie **2** En zone de police

Ils ont pour mission d'améliorer la prise en charge des victimes (dépôt de plainte, aide psychologique, sociale, hébergement...) en coordonnant tous les acteurs.

**3** Associations

- ▶ Le Léa
- ▶ L'aide aux victimes du Loiret
- ▶ Le planning familial du Loiret

organisent des **permanences** sur l'ensemble du territoire

## COMPRENDRE

**1 000 professionnels**

Du conseil départemental et des services d'enquêtes et d'accueil de la gendarmerie sensibilisés aux violences intrafamiliales

+

**554 professionnels**

formés par le planning familial, l'association Aide aux victimes du Loiret et le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

### 21 Transports des victimes

  
**41**  
personnes

  
Dont **20**  
enfants

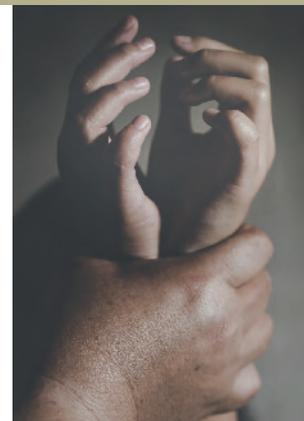
Les victimes de violences conjugales sont parfois contraintes de quitter leur domicile dans l'urgence. Pour celles dépourvues de moyens de transport, **l'État prend en charge le déplacement** en taxi d'une société conventionnée, **vers un hôpital ou un hébergement.**

### Hébergement et logements des victimes

  
**137** victimes accueillies  
en hébergement d'urgence

 **30** logements  
pérennes **+7**  
en 2021

La réponse la plus immédiate, pour la première nuit, est d'offrir une place dans un hébergement d'urgence. Plutôt que de réserver des places dédiées qui risquent d'être identifiées comme telles et de répondre imparfaitement aux besoins, le choix a été fait de **reconnaître à ces victimes une priorité absolue sur tout le parc d'hébergement.** L'enjeu ensuite est de leur proposer rapidement un hébergement plus pérenne.



## Birds of prey

Le 20 novembre 2021, 24 000€ de dons ont été récoltés en 24H sur la plateforme Twitch de jeux en ligne, à l'initiative du Centre Régional d'Information de la Jeunesse d'Orléans et avec l'appui de l'Etat. Les dons ont été reversés au Planning Familial du Loiret, contre les violences faites aux femmes. Les communautés de gamers mobilisées ont été sensibilisées aux dérives du cyberharcèlement.

Près de 17 000 jeunes et professionnels (travailleurs sociaux, forces de l'ordre, enseignants, etc) ont bénéficié d'actions de **sensibilisation à la culture de l'égalité parmi les jeunes.** Un livret « violences, tu veux que j'te fasse un dessin » a été créé par le planning familial et une campagne numérique a été conçue avec le CIDFF contre les violences dans les relations amoureuses des 18-25 ans ([www.amoursansviolence.fr](http://www.amoursansviolence.fr) #AmourSansViolence).

# LA LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS ◀

 **2 Tonnes saisies**  
de produits stupéfiants  
par les douanes  
(547 kg en 2020)

 **1,16 Tonnes saisies**  
de cannabis  
par les services de police  
(462 kg en 2020)

 **1 012 amendes forfaitaires délictuelles**  
dressées par les forces de l'ordre. Elles apportent une sanction immédiate à l'infraction d'usage de stupéfiants

 Le 2 décembre 2021, sur le parking d'un restaurant routier à SARAN le chien de l'équipe cynophile des douaniers de Bourges marque un semi remorque frigorifique. Les douaniers procèdent au contrôle du chargement de palettes alimentaires : 1 052 kg de pollen de cannabis sont saisis, c'est un record national. **8**



**5**

# ► LA CYBERCRIMINALITÉ

En 2021, les **escroqueries ont augmenté de 10,5%** avec 4 879 faits recensés, dont 50 % relevant de la cybercriminalité. Cette criminalité qui cible indistinctement les particuliers, les entreprises et les administrations prend principalement deux formes :

- la collecte d'informations personnelles (données bancaires, identifiants à des sites marchands) en se faisant passer pour un tiers de confiance (banque, fournisseur d'accès, administration...) pour en tirer un bénéfice financier;
- l'attaque par rançongiciel, programme malveillant de cryptage des données : une rançon est exigée du propriétaire en contrepartie du décryptage de ses données.

POUR SIGNALER UN ACTE DE CYBERCRIMINALITÉ :

 la plateforme « Pharos »  
(internet-signalement.gouv.fr)

 le numéro dédié :  
0811 02 02 17



## INTERNET : UNE VIGILANCE CONSTANTE



**138 actions**

menées par la police auprès d'établissements scolaires (écoles, collèges et lycées)



**3 250 élèves**

Sensibilisés à la lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement



**7 sessions de prévention** des cybermenaces proposées aux élus du Loiret par la gendarmerie

# ► LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

## LES CHIFFRES CLÉS

**133 768 heures**

de sécurisation (patrouilles, anti-délinquance, maintien de l'ordre...) effectuées

**39 conventions de coordination**

entre la police nationale et une police municipale

**633 manifestations**

revendicatives, sportives, festives, culturelles...

## LE CONTRÔLE DES ARMES

**1 254**

autorisations de détention d'arme (1125 en 2020)

**3 555**

récépissés de déclaration (2 445 en 2020)

**253**

déclarations d'abandon d'armes (211 en 2020)

**378**

personnes inscrites au Fichier national des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes.

Le service central des armes et explosifs (SCAE) du ministère de l'Intérieur a engagé la numérisation des détenteurs d'armes et du suivi de la circulation de leurs matériels. Le système d'information sur les armes (SIA) sera progressivement déployé en 2022.

Cette année, **368 000 € du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation** ont financé diverses actions, de la sensibilisation aux problématiques de radicalisation (parents, adolescents, jeunes adultes) par un "théâtre-forum", à l'achat de matériels, dont :



**66**

caméras de vidéoprotection



**41**

gilets pare-balle



**33**

caméras piéton

## Le plan départemental de prévention de la délinquance du Loiret

La Préfète, 2 procureurs, l'inspection académique, le conseil départemental et l'association des maires du Loiret ont conclu un plan départemental de prévention de la délinquance avec l'ambition d'amplifier et de coordonner leurs actions, en lien avec les collectivités territoriales, les associations et les acteurs économiques.

Les signataires ont convenu des 4 priorités suivantes :



- 1** Agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention auprès des jeunes
- 2** Protéger, le plus en amont possible, les personnes vulnérables
- 3** Faire de la population un nouvel acteur de prévention
- 4** Se doter d'une gouvernance renouvelée et efficace

# S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 3

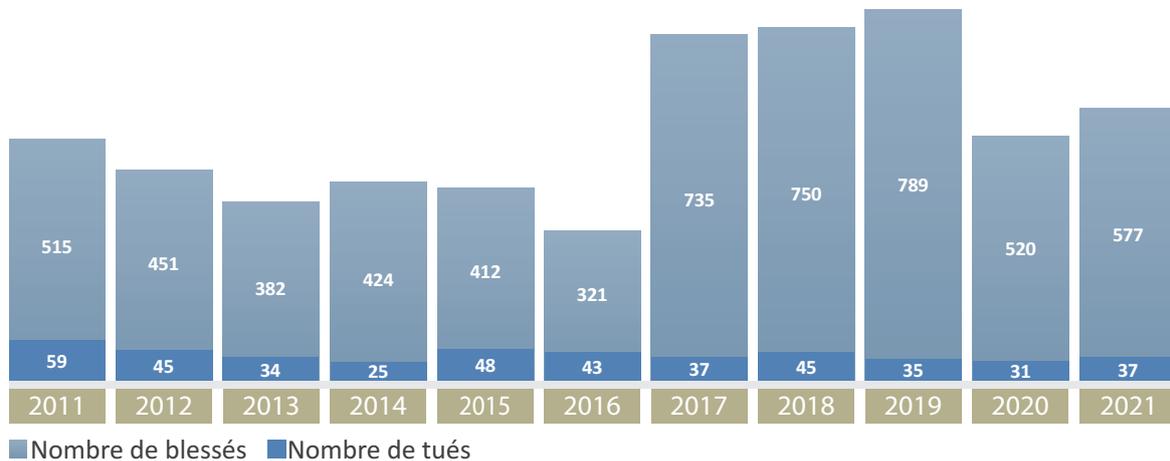
**37** décès

sur les routes  
du Loiret  
(31 en 2020)

**57** blessés

(520 en 2020)

Ces augmentations sont à mettre en corrélation avec la reprise du trafic routier après une année 2020 marquée par de longues périodes de restriction des déplacements. Avant la crise sanitaire la moyenne annuelle des décès à déplorer dans les années 2017/2019 était de 39.



LA PLUPART DES ACCIDENTS MORTELS DANS LE LOIRET SONT LIÉS AU COMPORTEMENT DES USAGERS :



**11 cas**

de vitesse excessive



**9 cas**

de consommation de substances psychoactives ou alcool

LE NOMBRE DE SUSPENSIONS PROVISOIRES DU PERMIS DE CONDUIRE S'EST MAINTENU À UN HAUT NIVEAU (2327 CAS) EN RAISON NOTAMMENT DE :



**+ 14,7 %**

de dépistages positifs de stupéfiants



**+ 8,5 %**

de dépistages positifs d'alcoolémie

## LES INFRACTIONS CONTASTÉES



**1 160**

excès de vitesse



**747**

dépistages positifs de stupéfiants



**396**

dépistages positifs d'alcoolémie

En matière de lutte contre l'insécurité routière, la prévention joue un rôle déterminant. 59 600€ ont été accordés à 18 structures pour financer leurs actions de **sensibilisation aux dangers de la route**, telles que celle réalisée au bénéfice des 540 élèves de classes de 1ère de lycées professionnels et de CFA sur la thématique des conduites addictives et la sécurité routière.



# 4 VEILLER À LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les agents de l'État interviennent chaque jour pour assurer la protection des consommateurs, en menant des **contrôles de qualité** des produits, et en vérifiant le **respect des droits des consommateurs** vis-à-vis des commerçants indécents, sans compter la **vérification de la loyauté des pratiques commerciales**, de la **qualité de l'information** aux consommateurs...

## EN CHIFFRES



Les contrôles peuvent conduire à de lourdes sanctions lorsque des pratiques déloyales, particulièrement préjudiciables aux consommateurs sont constatées.

Une amende de 75 000 € infligée à un fabricant de cosmétiques valorisant de manière trompeuse l'intégration d'ingrédients tels que des pierres précieuses ou de l'or et invoquant indûment une origine « France ».

Dans le secteur de la rénovation énergétique et du démarchage à domicile, deux sociétés et leurs représentants lourdement condamnés par la Justice à des peines de prison et à l'indemnisation des parties civiles.

## ► SURVEILLANCE SANITAIRE ALIMENTAIRE



## ► SANTÉ ET PROTECTION ANIMALE

Les services de l'État surveillent le bien-être animal.

Il arrive que des animaux soient retirés à leur propriétaire lorsque leurs conditions de vie sont inacceptables, sans compter les sanctions pénales encourues.

En renfort de l'État et dans le cadre du Plan France Relance, **86 547 € de subventions ont été accordés à des associations loirétaines de protection des animaux.**





# ANTICIPER LES RISQUES NATURELS ET INDUSTRIELS 5

Les services de l'État sont mobilisés pour **anticiper la survenue de crises** en réalisant un travail de prévention des risques. Des exercices d'entraînement viennent s'ajouter aux crises effectivement gérées.

Le travail de prévention est fondamental sur les sites classés en raison de la dangerosité qu'ils peuvent présenter :

## CONTRÔLE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**302 inspections**

**21 arrêts**  
de mise en demeure  
(20 en 2020)

**21 inspections**  
SEVESO inspectés

**27 arrêts**  
de consignation ou d'astreinte  
(7 en 2020)

**14 établissements**

établissements situés dans un périmètre de 100 m autour d'un SEVESO ont été inspectés. En effet, à la suite de l'incendie de 2019 sur le site LUBRIZOL à Rouen, des contrôles d'établissements situés dans un tel périmètre sont réalisés pour prévenir les risques de propagation d'accident

## RÉPONDRE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

⇒ 3 atlas des zones inondées (AZI) ont été mis en ligne sur la plate-forme nationale Géorisques et portés à la connaissance des 21 communes concernées, pour une meilleure prise en compte du risque dans l'aménagement urbain ;

⇒ 2 inspections de systèmes d'endiguement pour la protection contre les crues de la Loire ont été conduites (vals d'Orléans et de Sully-sur-Loire) ;

⇒ La préfecture a initié en concertation avec les sapeurs-pompiers, des opérateurs agricoles et forestiers un travail de prévention et de gestion du risque incendie d'espaces naturels et agricoles (réalisation d'un atlas du risque, d'un plan ORSEC, interdiction de brûlage, etc.).

## SE PRÉPARER : LA PLANIFICATION

Le nombre de communes qui disposent d'un **plan communal de sauvegarde** (PCS) progresse lentement. Désormais, 69 % des communes du Loiret en sont dotées (68 % en 2020). Le PCS est un outil pour faire face à tous types de crise en préparant les mesures destinées à limiter les conséquences sur la population.

## SE PRÉPARER : LES EXERCICES

La gestion d'une crise ne peut être improvisée. C'est pourquoi les services de l'État s'entraînent régulièrement avec leurs partenaires à l'occasion d'**exercices de sécurité civile**. Des scénarios de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels, inspirés de cas réels, sont conçus et adaptés au Loiret, avec l'objectif de mettre les équipes d'intervention sous tension.

**5 exercices ont été menés en 2021** : 1 exercice national de gestion des conséquences d'un accident nucléaire, 1 exercice plan intempérie et 3 exercices sur des sites SEVESO seuil haut.

## LES ACTIVITÉS DES SAPEURS-POMPIERS DU LOIRET :

Les sapeurs-pompiers du Loiret ont vu une nouvelle fois leur activité significativement augmenter en 2021. Ils représentent le dernier recours de personnes en difficultés, jusqu'à être parfois contraints d'assumer des missions qui ne relèvent pas de l'urgence.



**224 818**

appels reçus par le centre de traitement de l'alerte  
(159 431 en 2020)



**42 424**

interventions  
(40 867 en 2020)



**2 504**

incendies traités  
(2 793 en 2020)



**2 726**

secours routiers effectués  
(2 238 en 2020)



**36 713**

victimes secourues  
(34 741 en 2020)

# L'ÉTAT SOUTIEN L'EMPLOI ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Lancé en septembre 2020, pour aider le pays à surmonter les conséquences économiques de la crise sanitaire, le plan *France Relance* a pris toute son envergure dans le Loiret durant l'année 2021. Trois priorités ont été portées : développer la souveraineté et la compétitivité économique, préserver la cohésion sociale entre les générations et les territoires et accompagner la transition écologique.

Le Loiret peut ainsi s'enorgueillir d'avoir bénéficié au total de 450 millions d'euros de subventions *France Relance*.

Sur le volet économique, *France Relance* a soutenu les investissements des entreprises destinés à rendre l'appareil productif plus efficace, plus respectueux de l'environnement ou à générer des créations d'emplois.

Le plan a également permis de favoriser la relocalisation industrielle, ambition prioritaire de l'État. A titre d'illustration, les services de l'État ont travaillé avec le Conseil régional à l'identification de zones « clés en main » pour l'implantation d'industries, afin de les rendre plus attractives dans un environnement concurrentiel. Ceci a été réalisé en lien étroit avec les élus locaux vu le rôle déterminant des collectivités dans le développement économique du département.

Dans le domaine de l'emploi, après un premier semestre marqué par les effets atténuateurs de la pandémie de Covid19, l'activité économique a repris avec vigueur, jusqu'à poser des difficultés d'embauche dans certains secteurs d'activité mais sans toutefois résorber significativement le chômage de longue durée.

La réduction des tensions de recrutement et l'accompagnement des chômeurs a donc particulièrement mobilisé les services de l'État qui ont amélioré le rapprochement entre l'offre et la demande. En particulier l'accès des jeunes à l'emploi a été facilité par des dispositifs tels que la *Garantie Jeune* du programme *1 jeune, 1 solution*, qui prévoit des parcours individualisés suivant les situations.

Le monde agricole a aussi été l'objet de toutes les attentions : élargissement des débouchés de production, promotion des circuits courts, aides financières en réponse aux aléas climatiques... Dans un département qui accueille 3 000 exploitations et 54 % de surface agricole, le soutien à cette filière était une priorité.



## AIDER LA TRANSFORMATION DES MODES DE PRODUCTION ◀

La stratégie de reconquête industrielle engagée depuis 2018 s'est intensifiée en 2021 avec le soutien financier apporté par le plan *France Relance* à la **modernisation de l'appareil de production** de certaines entreprises, en automatisant les process et en diminuant l'empreinte carbone ou le recours aux ressources naturelles (eau, par exemple). Les secteurs à forte valeur ajoutée (numérique, cosmétique, électronique) et les secteurs qui emploient beaucoup de main-d'œuvre (automobile, logistique) en ont particulièrement bénéficié. Ces investissements ont contribué à améliorer la souveraineté économique nationale en réduisant la dépendance aux importations.

### QUELQUES RÉALISATIONS DE FRANCE RELANCE DANS LE LOIRET :

#### Le programme *Industrie du futur*



53

entreprises  
lauréates



5,6 millions d'€

pour accompagner leur  
transformation numérique

#### Le fond d'accélération des investissements industriels pour financer la relocalisation et le développement industriel



30

entreprises  
bénéficiaires



de 9,5 millions d'€

#### *SwissKrono*

SwissKrono a obtenu une subvention de plusieurs millions d'euros pour l'acquisition de sècheurs basse température en vue de décarboner son usine de Sully-sur-Loire. Cet équipement permet de réduire ses émissions de CO2 de plusieurs centaines de tonnes par an, sans compter les gains de compétitivité importants, en raison de la diminution de la consommation d'énergie.

#### La *modernisation de la filière automobile*



10

entreprises  
bénéficiaires



7,7 millions d'€

#### *All Circuits*

*ALL Circuits* à Meung-sur-Loire, spécialiste de la sous-traitance de cartes électroniques, domaine clef pour la souveraineté technologique française envisage de construire de nouvelles lignes de production de cartes électroniques pour les voitures électriques nouvelle génération. La production jusqu'ici achetée à des sous-traitants étrangers a été réinternalisée par l'introduction de nouveaux procédés, de nouveaux équipements et de nouvelles technologies du numérique plus compétitives, subventionnées par le plan de relance.

Le **Fonds Départemental de Revitalisation des entreprises du Loiret** aide les entreprises porteuses de projets créateurs d'au moins 5 emplois sur 3 ans ou de projets innovants, en leur versant une subvention ou une avance remboursable. Ce fonds est constitué des contributions négociées avec l'Etat d'entreprises de plus de 1 000 salariés qui licencient des personnels dans des bassins d'emploi déjà sinistrés.

8 entreprises

ont reçus 262 000 €  
de subventions cumulées

en contrepartie de  
68 emplois à créer

Au service des loirétains :  
Marc, directeur Tradival, témoigne



## ► ACCOMPAGNER POUR PROTÉGER LES EMPLOIS

Les entrepreneurs et les salariés ont connu une année 2021 singulière, avec le maintien de mesures sanitaires qui ont gêné leurs activités (fermetures d'établissements, restriction de déplacements...) et des mesures compensatoires exceptionnelles de soutien. L'État a en effet tenu à accompagner la crise afin de préserver au maximum les emplois : rééchelonnements des prêts, médiation du crédit, prêts participatifs et avances remboursables, report des charges fiscales et sociales, financement de la formation professionnelle de salariés en activité partielle...

Comme en 2020, l'activité partielle a continué à jouer son rôle de prévention des licenciements économiques :



**8 161**

entreprises ont bénéficié de l'activité partielle



**68 millions d'€**

d'indemnités d'activité partielle



**versés à 67 037 salariés**

soit une diminution de moitié par rapport à 2020 grâce au fléchissement des demandes au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2021 avec le retour à la normale.

Les 2 secteurs qui ont eu le plus recours à l'activité partielle (en nombre de salariés indemnisés) sont :



**L'HÔTELLERIE-COMMERCE  
RESTAURATION**  
(28%)



**LE COMMERCE ET RÉPARATION  
AUTO-MOTO**  
(16%)

### Le secteur de la construction

a représenté moins de 2% des demandes en 2021 et a exprimé au contraire de forts besoins de recrutement de main d'œuvre.

### L'AIDE N'EXCLUT PAS LE CONTRÔLE



556 contrôles antifraudes ont été diligentés qui ont permis de bloquer le paiement de 293 000€ d'indemnités.

## ► ANTICIPER L'AIDE AUX ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

En 2021, l'intelligence artificielle a été mise au service du commissaire aux restructurations et à la prévention (CRP) des difficultés des entreprises. Un algorithme traite désormais massivement les indicateurs d'activité des entreprises de plus de 50 salariés pour détecter celles qui suivent une trajectoire préoccupante afin de leur proposer les solutions d'accompagnement adaptées à leurs besoins. Pour mémoire, le CRP mobilise l'ensemble des ressources de l'Etat au niveau local (Finances publiques, Banque de France, les services en charge de l'emploi - DDETS et pôles métiers de la DREETS...) pour **trouver des solutions innovantes de sauvegarde de l'emploi**.

**34 entreprises détectées**

dont 22 de plus de 50 salariés

**19 entreprises  
accompagnées**

**3,6 millions d'€**

de prêts bonifiés accordés



# FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI 2

## L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI ◀

La levée progressive des mesures de soutien aux entreprises en fin de pandémie laissait craindre un ralentissement de l'activité de l'économie avec pour conséquence une augmentation du chômage. Au dernier trimestre de l'année, c'est finalement la tendance inverse qui a été constatée sur l'ensemble des secteurs : les offres d'emploi se sont multipliées, jusqu'à générer des tensions de recrutement dans certains secteurs (bâtiment travaux publics, services à la personne...).

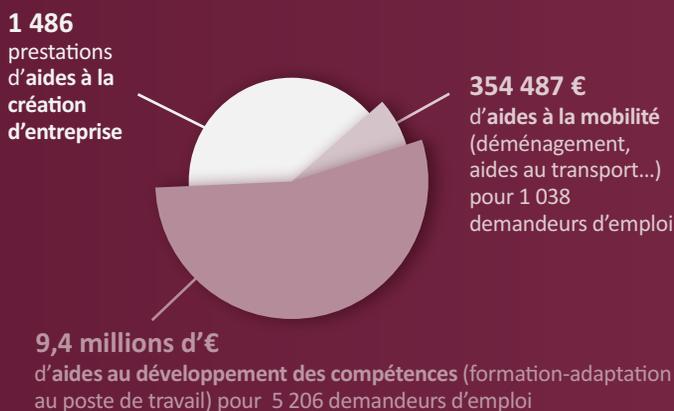
**7,5 % DE TAUX DE CHÔMAGE DANS LE DÉPARTEMENT (8,5% EN 2020)**

soit **64 530**  
demandeurs inscrits  
à Pôle emploi

dont **29 300**  
depuis plus  
d'un an

**10%**  
de baisse des demandeurs d'emploi de catégorie A a été enregistrée  
(personnes totalement dépourvues d'emploi durant le dernier mois).

L'État et ses opérateurs souhaitent amplifier cette évolution encourageante en déployant de nombreuses mesures d'accompagnement des demandeurs d'emploi : formations, préparation de reconversions... Pôle emploi a pris sa part en accompagnant et finançant :



En parallèle, l'amélioration de l'indemnisation des demandeurs d'emploi s'est poursuivie :

**94 %** des demandeurs d'emploi ont vu leur dossier traité en moins de 21 jours suivant l'inscription, représentant (au 31/12/2021) :

**21 596**  
bénéficiaires de l'allocation  
de retour à l'emploi

**2 819**  
bénéficiaires de l'allocation  
de solidarité spécifique

Pour plus d'efficacité, l'État a souhaité aborder la question de l'emploi localement, au plus près du terrain. Les services de l'État ont donc renforcé la coordination des acteurs de l'emploi dans chaque grand bassin de vie (Orléans, Montargis, Gien et Pithiviers) en copilotage avec le Conseil régional dans le cadre des Comités de développement de l'emploi (CODEVE). L'objectif est d'identifier et de lever les freins locaux au retour à l'emploi existants et de mutualiser les bonnes pratiques de rapprochement de l'offre et de la demande.



Le CODEVE de Montargis a contribué à une action de promotion de l'apprentissage « action boost apprentissage » avec la mission locale qui lui a permis de tripler le nombre d'apprentis sur son territoire.

### UNE ATTENTION SPÉCIFIQUE AUX PLUS PRÉCAIRES :

• Le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE)  
**1 500 bénéficiaires du RSA sur les bassins d'emploi** du Giennois, du Montargois et du Pithiverais doivent ainsi bénéficier d'un accompagnement renforcé tirant profit des opportunités d'emploi offertes par le territoire et orientées principalement sur les secteurs en tension. Les moyens déjà mobilisés par le Conseil départemental doivent être articulés avec ceux des autres acteurs de l'emploi (Pôle emploi, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification...) de façon à faire converger toutes les énergies vers une réinsertion professionnelle réussie.

• En 2021, le Conseil départemental du Loiret a reçu un soutien de l'Etat de **287 000€ pour renforcer les mesures de retour vers l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)**.

## ► L'EMPLOI DES JEUNES

Lancé au mois de juillet 2020, le plan *1 jeune 1 solution* s'est fixé 3 grandes exigences :



Faciliter l'entrée des moins de 30 ans dans la vie active



Simplifier l'accès des jeunes à des formations ou à des programmes dédiés



Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en leur proposant des parcours d'insertion sur mesure

Une grande diversité d'outils a été mise en place : aides versées aux employeurs à l'embauche d'apprentis ou de jeunes en contrat de professionnalisation, augmentation des postes de Service civique, déploiement de dispositifs sur mesure tels que la *Garantie jeune* destinés à ajuster l'employabilité de leurs bénéficiaires grâce à un parcours de formation sur mesure.

### DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

**Diminution de 12 %**  
du nombre de jeunes  
demandeurs d'emploi de  
catégorie A

**4 322 jeunes intégrés**  
au parcours d'accompagnement  
contractualisé vers l'emploi et  
l'autonomie

**146 jeunes** en décrochage scolaire  
pris en charge par une école de la 2<sup>e</sup>  
chance, dont 20% issus des quartiers  
prioritaires de la politique de la ville

**1 315**  
jeunes bénéficiaires de la  
*Garantie jeune*  
(700 en 2020)

**60%**  
des bénéficiaires ont réussi leur  
insertion en accédant à un emploi  
ou une formation qualifiante

**6 651**  
jeunes ont fait le choix  
de l'apprentissage

Ces écoles proposent une formation en alternance en entreprise et des apprentissages individualisés, comprenant les savoirs de base (mathématiques, français, informatique...); Elle offre un accompagnement intensif au retour vers l'emploi de jeunes de moins de 26 ans en situation de précarité et prévoit le versement d'un pécule.

## ► L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE)

L'IAE concerne, sans condition d'âge, les personnes les plus éloignées de l'emploi en raison de difficultés particulières tenant à leur état de santé, leur précarité, des incidents de parcours... Un contrat de travail sur mesure leur est proposé, des associations intermédiaires ou des entreprises spécialisées les aident à développer leur autonomie, une expérience, des compétences professionnelles.

Le rôle des services de l'État est de **mobiliser toujours plus de structures d'accompagnement** pour augmenter l'offre de postes en IAE. Ils soutiennent ensuite financièrement leur fonctionnement.

**7,9 millions d'€**  
de subventions accordées  
à des structures de l'IAE  
(7,3 M€ en 2020)

**1 863**  
bénéficiaires de l'IAE  
(+336 par rapport à 2020)

**603**  
personnes sorties du dispositif  
(-96) dont 58 % avec un  
emploi ou une formation



C'est ainsi qu'ont été créées de nouvelles structures comme l'APAGEH à Amilly soucieuse de répondre aux défis environnementaux et sociaux. Sous couvert d'insertion professionnelle, cette entreprise a mis en place une légumerie qui contribue au développement de filières agricoles locales et à la promotion d'une alimentation de qualité.



Juillet 2021 : Inauguration du camion de nettoyage haute pression d'Orléans Insertion Emploi

# SOUTENIR 3 LES AGRICULTEURS

La publication au début de l'année 2021 des données du recensement agricole réalisé par les services de l'État confirme la place importante qu'occupe l'activité agricole dans le Loiret ainsi que les tendances de fond comme la **réduction du nombre d'exploitations agricoles** qui est passé de 3 800 en 2010 à 2 998 en 2020 et l'**augmentation de la surface agricole utile moyenne** de 93 ha en 2010 à 116 ha en 2020.

## ACCOMPAGNER LA PRODUCTION AGRICOLE

84 millions d'€

d'aides de la PAC versés à environ 2 700 agriculteurs du Loiret en 2021 pour accompagner la transition écologique et affermir notre indépendance alimentaire

Des aides publiques nationales et européennes accompagnent les projets d'installations viables pour relever le **défi du renouvellement des générations** alors que

26 % des chefs d'exploitation ont plus de 60 ans en 2020

Pour anticiper le départ à la retraite d'exploitants, une cellule a été mise en place avec la Chambre d'agriculture chargée d'engager sans attendre la recherche de repreneurs.

+ de 30 exploitants

ont bénéficié de l'aide financière à la reprise d'exploitations prévue par la politique européenne agricole commune (PAC), ce qui représente un total de **978 000 €**

## SOUTENIR FINANCIÈREMENT

En 2021, des aides conjoncturelles ont de nouveau été versées pour **indemniser les préjudices causés par des aléas naturels**, survenus en 2020 ou en 2021 :

1,6 millions d'€

versé aux arboriculteurs (cerises, pommes, poires notamment) et viticulteurs à la suite de l'épisode de gel d'avril 2021

27 000 €

versés aux éleveurs de bovins allaitants

suite aux pertes de production de 2020 dans le contexte de crise de la Covid19

490 000 €

aux éleveurs de gibiers de chasse

836 000 €

aux horticulteurs

8 millions d'€

ont bénéficié aux producteurs de betterave à sucre touchée par l'épisode de jaunisse de 2020.



Au service des loirétains :  
Nicolas, arboriculteur, témoin



## ► AGIR SUR LES DÉBOUCHÉS

L'alimentation suscite de longue date des attentes fortes, les consommateurs exigeant de plus en plus des filières courtes d'approvisionnement et une production respectueuse de l'environnement. Ces attentes ont été renforcées par la crise sanitaire, mettant les enjeux de souveraineté et de sécurité alimentaire au cœur des préoccupations citoyennes, sans compter les tensions sur les chaînes logistiques qui ont mis en évidence l'intérêt de relocaliser une partie de notre production alimentaire.



Le plan *France Relance* est venu accompagner ces transitions, en soutenant l'émergence et le déploiement des plans alimentaires territoriaux :

### 3 PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX LABELLISÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

A l'instar du projet « Et si on mangeait Giennois ? », l'objectif est de favoriser l'essor des circuits locaux et les produits du territoire dans les restaurants scolaires.



#### Soutien à la régie agricole de la mairie de Saran

Elle projette d'utiliser la production de légumes locale pour la restauration collective et d'aménager la cuisine centrale en conséquence, en lien avec le projet alimentaire départemental « Mangeons Loiret ».

## ► ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Le plan *France Relance* comprend également des aides pour adapter la production aux changements climatiques et renforcer le bien être animal :

**2,7 millions d'€**

accordés à 205 exploitations pour l'investissement dans des matériels permettant de réduire et d'optimiser l'usage des intrants (produits phytosanitaires, effluents)

**393 000 €**

pour la biosécurité et le bien-être en élevage

**279 000 €**

pour la plantation de haies

**177**

demandes d'aides pré instruites pour FranceAgriMer au soutien d'investissements destinés à prévenir les effets des aléas climatiques

## ► LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Ils offrent des dizaines de formations, dans des domaines aussi variés que les agro-équipements, le commerce, le conseil, la forêt etc, depuis la 4<sup>e</sup> jusqu'aux classes préparatoires, sans oublier les formations pour adultes.

*France Relance* a permis de lancer une campagne nationale de promotion des métiers de l'agriculture « entrepreneurs du vivants », relayée localement notamment au lycée agricole du Chesnoy situé à Amilly qui forme chaque année 550 jeunes.

**8 établissements d'enseignement agricoles**

**1 681**  
Élèves

**683**  
Apprentis

**Les débouchés sont assurés**

**86 %**  
pour les bacs professionnels

**+ de 92 %**  
pour les brevets de technicien supérieur agricoles et l'enseignement supérieur

### Visite au lycée Le Chesnoy à Amilly (Septembre 2021)

La promotion des métiers de l'agriculture a également été au cœur du salon Innov Agri des 7 et 9 septembre 2021 à Outarville au cours duquel le Ministre en charge de l'agriculture a pu échanger avec les organisations professionnelles agricoles et les exposants.



# L'ÉTAT FAVORISE UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DU TERRITOIRE

Le Loiret occupe une position stratégique au sud de l'Île-de-France dont il peut tirer profit, sans compter l'intérêt renouvelé qu'il suscite auprès des franciliens à la recherche d'un cadre de vie plus agréable. L'attractivité du territoire suppose ainsi de promouvoir l'équilibre entre la métropole orléanaise, urbaine et bien dotée en services, et 303 communes peu ou très peu denses qui abritent la moitié de la population loirétaine.

Ainsi, les enjeux de revitalisation et de développement harmonieux des territoires ruraux, de renforcement du lien social sont au cœur des préoccupations des services de l'État. L'objectif est notamment d'être aux côtés des collectivités pour concevoir un cadre de vie de qualité avec des services publics de proximité, la diffusion d'une offre culturelle ambitieuse, l'accès à des prestations indispensables comme l'internet haut débit ou une couverture satisfaisante en téléphonie mobile.

L'accélération des désordres climatiques extrêmes nous rappelle que cette ambition doit être conciliée avec la préservation de l'environnement et de ses ressources. La stratégie de réduction de l'artificialisation des sols, la promotion des énergies renouvelables et l'usage raisonné de la ressource en eau sont emblématiques de cette exigence qui ne saurait être atteinte sans concertation et prise en compte d'intérêts parfois divergents. L'État mobilise ses ressources pour organiser les conciliations et soutenir les projets exemplaires.

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) signés en 2021 ont vocation à porter des projets de territoire partagés par les pouvoirs publics en mettant en cohérence les initiatives locales et en conciliant la diversité des intérêts et des ambitions qui contribuent à faire émerger les projets structurants propres à dynamiser un bassin de vie. Ils offrent un cadre privilégié de dialogue avec les collectivités territoriales. Ils permettent d'imaginer une administration de solutions au service des projets de développement en proposant un conseil, de l'ingénierie, en anticipant les contraintes légales et réglementaires. Ils contribuent à accélérer leur réalisation, en aidant à la finalisation des tours de table financiers. C'est à ce titre que leur montée en charge dans les années à venir comme outil de dialogue de référence entre l'État et les collectivités est souhaitable.



# 1 AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Le Loiret est un territoire majoritairement rural : la moitié de ses 325 communes compte moins de 700 habitants. Où qu'ils résident, les loirétains doivent pouvoir accéder facilement aux services publics, à une offre commerciale diversifiée, à des équipements publics adaptés. Ce sont ces impératifs qui guident les décisions de soutien financier de l'État tout comme le pilotage des programmes de redynamisation des villes attractives tels que *Petites villes de demain* et *Action cœur de ville*.

Les collectivités du Loiret ont des idées, mais elles manquent parfois de ressources en ingénierie de projet. L'État propose des renforts placés auprès des élus, chargés d'accompagner l'élaboration de leurs projets, tout en les informant des opportunités de financement offertes par l'État

11

postes de chefs de projet *Petites villes de demain* financés à 75 %

2

chefs de projet pour le contrat de relance et de transition écologique

7 contrats de relance et de transition écologique (CRTE) conclus en 2021 instaurent sur tout le territoire un cadre de dialogue entre les collectivités et l'État pour convenir ensemble des projets de développement les plus structurants afin d'aider financièrement et/ou techniquement à leur réalisation.

## ► PETITES VILLES DE DEMAIN

11 conventions *Petites villes de demain* pour 15 villes du Loiret signées. Elles couvrent une population de plus de 73 000 habitants, sans compter les communes limitrophes associées à la démarche.

Ces conventions fixent le **cadre d'études de projets de dynamisation** de ces villes qui :

améliorent le cadre de vie et l'habitat dans les zones en perte de vitesse



développent les services et l'offre commerciale

valorisent les atouts patrimoniaux et culturels locaux



**Certains projets sont bien avancés, comme :**

- la reconversion d'un collège à Ferrières en Gâtinais en pôle d'accueil de la communauté de commune, d'associations d'insertion, d'une cuisine centrale et d'un espace de co working.
- la réhabilitation d'une ancienne Halle aux grains à La Ferté St Aubin en pôle culturel et social...

**Un atelier local participatif**



a été organisé par les services de l'État le 16 décembre 2021 à Châtillon-Coligny pour réfléchir à la transformation et à l'utilisation d'un ensemble immobilier localisé en plein centre-ville. Associant élus, techniciens, riverains, il a permis de concevoir différents scénarios. Cette dynamique se poursuivra en 2022.



## ► ACTION CŒUR DE VILLE

Le programme de redynamisation *Action cœur de ville* (Gien, Montargis et Pithiviers) touche une population de 38 000 habitants. Ces communes bénéficient de subventions de l'Agence nationale de l'habitat pour la rénovation urbaine, d'Action logement pour la rénovation de logements, de crédits d'ingénierie de la Banque des territoires et de la Caisse des dépôts et consignations, sans compter les dotations traditionnelles pour l'équipement des territoires ruraux (DETR) et le soutien à l'investissement local (DSIL).



**Plusieurs opérations d'aménagement d'espaces publics sont achevées ou en cours**

comme le réaménagement de la place des Halles et de la place de Gaulle à Pithiviers, la construction de cellules commerciales alimentaires sous la Halle Girodet et l'aménagement d'un port fluvial à Montargis...

# LES AIDES À L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le soutien à l'investissement des collectivités a sensiblement augmenté en 2021, grâce notamment à l'apport des fonds européens négociés pour faire face à la pandémie de Covid19. Ces fonds ont été **prioritairement affectés aux opérations de rénovation thermique des bâtiments et autres opérations concourant à la transition écologique** (installations moins énergivores ou utilisant des énergies propres...).

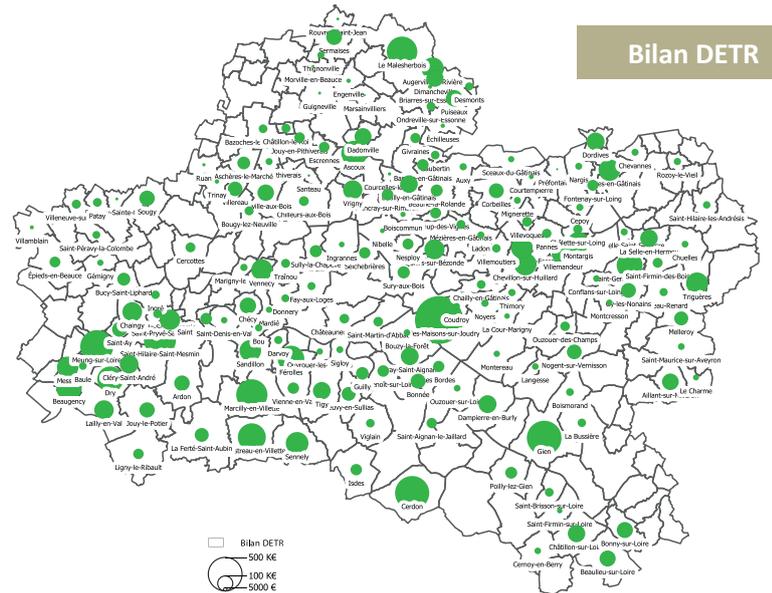
**20,4 millions d'€**

**396 projets**

de DSIL et DETR  
au soutien de

projets portés par les  
collectivités locales

L'effort de l'État a également porté sur la simplification des démarches des collectivités. Un guichet unique dématérialisé fusionnant les deux dotations DETR et DSIL a été mis en place en 2021 pour recueillir les demandes de subventions des collectivités. Les justificatifs demandés ont été réduits de 30 % grâce à la mobilisation d'autres sources d'information (l'open data notamment).



## PLUS DE PROXIMITÉ DU SERVICE PUBLIC

Un élément d'attractivité essentiel des territoires ruraux est l'accessibilité et la proximité des services publics :

17 espaces *France services* labellisés à la fin de l'année 2021 (7 en 2020).

Désormais, les Loirétains n'ont que 2 adresses à connaître pour effectuer leurs démarches administratives : leur mairie et l'espace *France services* à 30 minutes maximum de chez eux.

### Qu'est-ce qu'une *France services* ?

Une **information** de premier niveau sur les droits et démarches

Un **accompagnement** dans les démarches administratives en ligne

Le relais auprès des référents des services de l'État en cas de **situations complexes**

### Pour réaliser quelles démarches ?



**SANTÉ,  
EMPLOI,  
RETRAITE**



**PRESTATIONS ET AIDES**  
liées à différentes situations de vie (séparation, perte de conjoint, naissance, précarité financière)



**ACCÈS AU DROIT**  
difficultés juridiques, litiges notamment dans le domaine de la consommation, situation de victime d'infraction ...



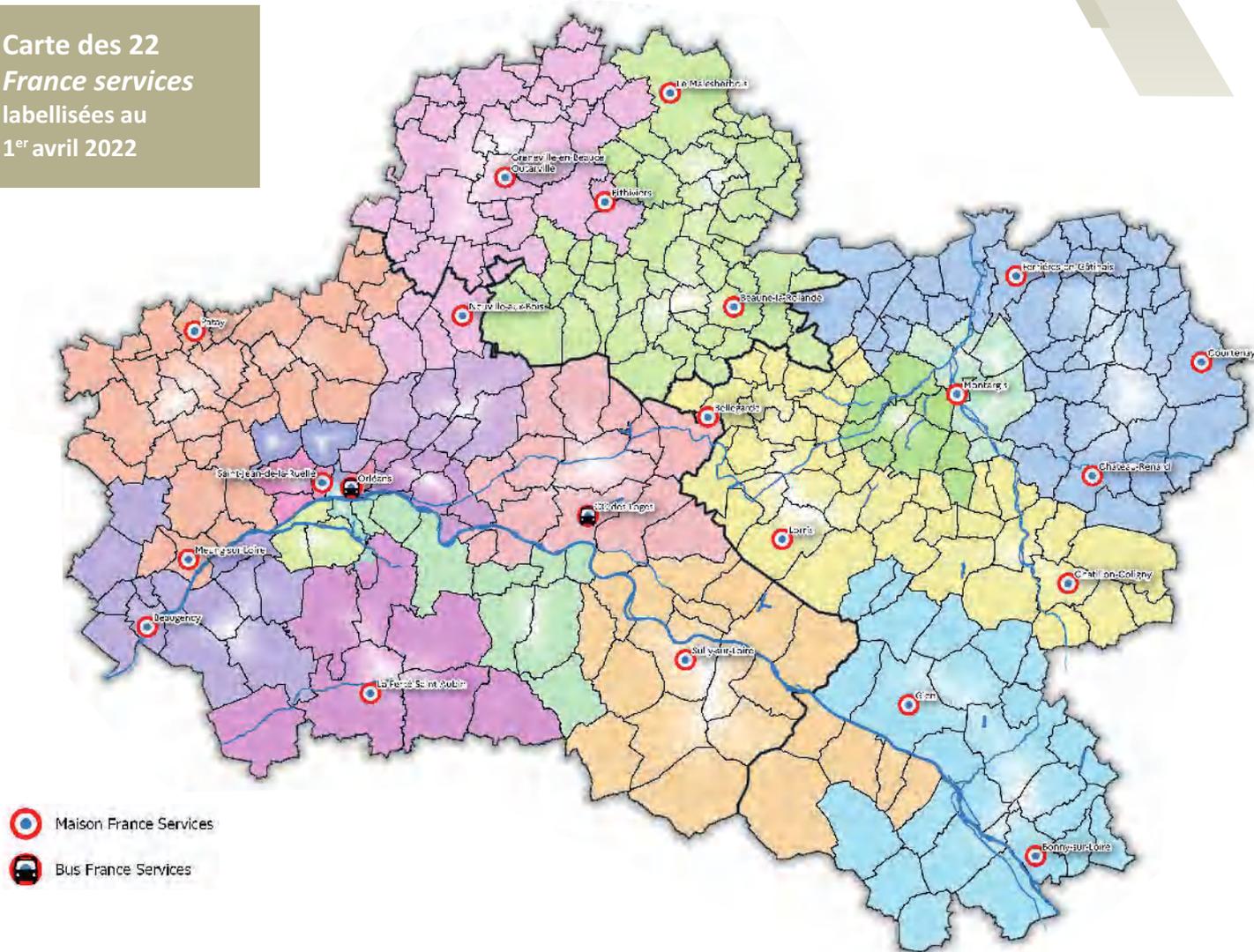
**CARTE D'IDENTITÉ,  
PERMIS DE CONDUIRE**



**FISCALITÉ**  
déclaration d'impôts

Certaines *France services* ont conclu des partenariats locaux leur permettant d'étoffer leur offre de services en cohérence avec les besoins spécifiques au territoire.

Carte des 22  
France services  
labellisées au  
1<sup>er</sup> avril 2022



Au service des loirétains :  
Aurore, agent *France services*, témoigne



## ► AGIR POUR PRÉSERVER LES DROITS DE CHACUN PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Le contrôle de légalité des décisions des collectivités territoriales permet une **application uniforme du droit en tous lieux du département**. C'est d'abord un cadre de dialogue et de conseil aux élus qui peut parfois aboutir au retrait d'une décision par les collectivités, par l'Etat ou par le juge administratif.

28 708 actes

contrôlés par l'État

20

32 actes

retraités ou modifiés par les collectivités  
à la demande de la préfecture

23

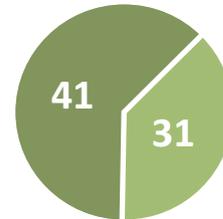
5 déférés devant la  
juridiction administrative

contestation d'actes d'urbanisme,  
exercice indu d'une compétence...

## CULTURE ET PATRIMOINE ◀

L'attractivité des territoires se repose aussi sur la **diversité et la richesse de son offre culturelle** ainsi que sur la **qualité de son patrimoine**.

édifices labellisés  
Architecture  
contemporaine  
remarquable



demandes de  
labellisation par  
la Fondation du  
patrimoine  
examinées



L'État a mobilisé les fonds du plan France Relance pour réaliser des travaux d'entretien de son propre patrimoine.

**3,4 millions d'€**

investis dans la **rénovation de la cathédrale Ste Croix d'Orléans**. Ces crédits financent l'intervention d'entreprises spécialisées et artisans qualifiés dans les métiers de la restauration du patrimoine : couvreurs, restaurateurs de décors peints, maçons, tailleurs de pierre, compagnons serruriers, restaurateurs de vitraux.

**815 000 €**

investis pour le **Musée d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement (MOBE)** qui a ouvert en 2021 après 7 ans de travaux et une ambitieuse rénovation architecturale et muséographique.

**4,3 millions d'€**

(coût total de 32 millions d'€) pour construire le nouveau bâtiment des **Archives départementales**. Le site deviendra un lieu de rencontre et d'échanges pour des publics divers (visites scolaires, espaces pour des débats, des conférences, des formations ou des expositions).

**15 000 €**

dans le cadre du contrat Territoire-Lecture pour renforcer les actions de la bibliothèque de Saint Jean de la Ruelle dans les domaines de l'éducation artistique et culturelle et des pratiques du numérique en faveur des jeunes publics, des adolescents et des publics empêchés.

L'offre de participation financière aux projets est enrichie d'une expertise et de conseils, notamment sur les travaux de valorisation du patrimoine conçus dans le cadre des programmes *Petites villes de demain* et *Action cœur de ville*.

**5056 avis émis**

par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine pour des travaux sur et aux abords de monuments historiques.

Le plan de gestion *Val-de-Loire UNESCO* est un outil essentiel de préservation et de notoriété des espaces les plus remarquables du Val de Loire et contribue à l'attractivité touristique du département. **7 sites candidatent au classement UNESCO** avec l'aide de l'État, dont Châteauneuf-sur-Loire, Beaugency et Sully-sur-Loire.

## TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET HAUT DÉBIT ◀

Afin de mesurer la **qualité de la téléphonie des communes du département**, une étude indépendante financée par l'État a été diligentée en fin d'année 2021 par le Conseil départemental pour mesurer la qualité du réseau sur de nombreux points du Loiret et ainsi confronter les annonces des opérateurs sur la complétude de la couverture géographique.

Le déploiement de nouvelles antennes se poursuit :

**8 décisions  
d'implantation de pylônes**

Au total depuis le début du programme :

**21**  
communes ont été  
sélectionnées

**7**  
ont un pylône  
en service

**Accès internet haut et très haut débit**

**Été 2021**  
achèvement de la  
généralisation de  
l'**internet haut débit**  
sur l'**ensemble du**  
département

**84 %**  
des logements et locaux commerciaux  
éligibles à la fibre optique  
Le programme *France Très Haut Débit* piloté dans le Loiret par le Conseil départemental prévoit la **généralisation de l'accès à la fibre optique** sur tout le territoire loirétain. L'objectif devrait être atteint en 2023, avec 2 années d'avance.

# 2 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le programme *France Relance* y consacre 30 milliards d'€ au niveau national, dédiés exclusivement aux investissements verts.

La réduction des émissions de carbone de 40 % d'ici 2030 (par rapport à 1990)



2 ambitions



Le soutien au développement des technologies vertes (hydrogène, recyclage, biocarburants...)

## ► LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS

Le bâtiment représente 25 % des émissions de gaz à effet de serre et 45 % des dépenses énergétiques. La précarité énergétique touche de trop nombreux ménages. Rénover énergétiquement l'habitat c'est donc allier confort d'usage, baisse des factures d'énergie et transition écologique, sans compter les avantages pour le tissu économique local puisque ce sont des entreprises locales qui réalisent les travaux.

 Le soutien financier à la rénovation thermique a été conséquent :

### sur les logements privés avec 26,9 millions d'aides

de l'Agence nationale de l'habitat, dont 24,1 millions d'€ de MaPrimeRénov' (ouverte à tous, sans condition de revenus) pour rénover 7 691 logements

### sur les logements sociaux

Dans ce cadre, *Coallia Habitat* à Gien a bénéficié de 873 600 € du plan *France relance* pour améliorer l'efficacité énergétique de 159 logements. Un cadre de vie amélioré sera offert aux populations qui y résident grâce à la démolition d'un troisième immeuble.

### sur les bâtiments publics

écoles, universités et bâtiments de l'État représentent une part importante de l'immobilier en France (100 millions de m<sup>2</sup>). L'université d'Orléans, a bénéficié de 8,1 millions d'€ pour la rénovation énergétique de ses bâtiments.

## ► LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'ambition de la loi Énergie Climat (novembre 2019) de porter à 33% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en France nécessite de consentir des efforts conséquents dans la durée. Comment y arriver ?

- en diminuant la consommation des énergies (objectif de baisse de 43 % en 2050 par rapport à 2014) ;
- en augmentant les unités de production d'énergies renouvelables.

L'État investit dans la promotion du développement de projets efficaces et de qualité dans le respect d'impératifs réglementaires exigeants destinés à assurer la sécurité et l'intégration paysagère de ces équipements tant auprès des collectivités que des porteurs de projet privés. Cela concerne les énergies éoliennes, photovoltaïques ou la méthanisation pour favoriser la concertation avec les parties prenantes.

Ainsi, le pôle énergies renouvelables et hydrogène (pôle Enr) qui regroupe 5 services de l'État (DDT, UD-DREAL, DDPP, l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine et l'ADEME) accompagne **le plus en amont possible** la conception de ces projets afin d'anticiper les contraintes réglementaires, administratives et techniques.

### 20 PROJETS ÉTUDIÉS PAR LE PÔLE ENR



Les énergies renouvelables se développent progressivement dans le Loiret :

**7 méthaniseurs en service,  
5 à l'étude**

Ils valorisent les déchets organiques et remplacent le gaz naturel par du bio gaz, aux coûts maîtrisés et produit localement

**7,9 MégaWatt (MW)**

c'est la puissance « éolienne » raccordée dans le Loiret (soit la consommation annuelle d'une ville de 3 600 habitants). **2 nouveaux parcs ont été autorisés représentant 13 éoliennes sur un total de 77 éoliennes en service dans le département (soit 13 % de la puissance éolienne régionale)**

**6 parcs photovoltaïques installés**

représentant 65 MW auxquels s'ajoutent une quarantaine de MW issus de photovoltaïque de toiture (soit 16 % de la puissance régionale ou la consommation annuelle de 47 000 personnes)

## LES MESURES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ◀

Dans le cadre de l'application de la loi d'organisation des mobilités, l'État accompagne les collectivités responsables de l'offre de transport, pour un meilleur service aux citoyens. En effet, la mobilité est structurante pour l'activité, l'accès à l'emploi, aux études, et ce particulièrement dans les territoires ruraux du département.

Les services de l'État aident à développer la mobilité en :

### Accompagnant

6 communautés de communes ont décidé en 2021 de reprendre à leur compte la compétence d'autorité organisatrice des mobilités pour développer des solutions locales.

4 collectivités ont bénéficié d'un appui technique de la cellule régionale France Mobilité qui rassemble DREAL, DDT, CEREMA, Banque des Territoires et ADEME, (partage de bonnes pratiques, soutien aux projets innovants).

### Aidant

Concernant la mobilité des publics précaires, est expérimenté un **service de prêt gratuit de véhicules électriques** aux personnes les plus vulnérables pour les aider dans leurs recherches d'emploi dans les secteurs mal desservis par les transports en commun.

### Afin de développer le transport ferroviaire

**Afin de développer le transport ferroviaire**, et notamment le fret, l'État apporte 4,4 millions d'€ pour la remise en état de la ligne Les Aubrais-Orgères en Beauce menacée de fermeture, et permettre la circulation de 160 000 tonnes de céréales par an.

### Promouvant

**Le développement des pistes cyclables s'impose** dans un département à la géographie plane. L'État a attribué :

- 310 000 € au Conseil départemental pour l'aménagement d'une liaison cyclable entre Ormes et Bricy
- 150 000€ de DETR et DSIL pour 4 projets de création ou de sécurisation de pistes cyclables.

### Vélo

Une coordination est projetée en lien avec le Conseil départemental, afin que le maillage du territoire soit le plus cohérent possible dans un contexte foisonnant de projets : 64 projets signalés pour le département.



## LA LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ◀

Les objectifs de sobriété fixés par la loi Climat et Résilience (août 2021) sont de :

- réduire de moitié, sur les 10 prochaines années, le rythme d'artificialisation des sols, sans freiner le développement des territoires ;
- atteindre en 2050 le zéro artificialisation nette.

### Comment y arriver ?

L'État accompagne les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme vers **plus de sobriété foncière**

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers contrôle les propositions de **compensation des projets qui consomment des terres agricoles**

Le « fond friche » de l'État subventionne des projets de reconversion, parfois de dépollution de friches urbaines ou industrielles pour **optimiser l'utilisation des sites déjà artificialisés** ;

- 3,6 millions d'€ engagés pour la reconversion de friches en logements sociaux

485 860 € d'aides versés à 7 communes du Loiret pour **densifier la construction** de logements.

# 3 PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Grâce à de grandes nappes d'eau souterraines et d'importants cours d'eau comme la Loire et le Loing, le Loiret bénéficie d'un accès facilité à la ressource en eau. Toutefois, le changement climatique avec ses épisodes répétés de sécheresse fait peser des menaces qui imposent des changements de pratiques.

Diverses actions ont été entreprises :

## lancement d'une concertation associant les représentants des usagers de l'eau

pour améliorer la gestion des restrictions d'eau en cas de sécheresse. Le travail se poursuit pour faire émerger des projets de réutilisation des plans d'eau ou des eaux usées traitées à des fins d'arrosage ou d'irrigation agricole

## accompagnement de 9 unités de distribution d'eau potable

touchés par des pollutions diffuses aux nitrates ou aux produits phytosanitaires pour la mise en place de solutions de court/moyen terme

## définition de 13 périmètres de protection

d'aires d'alimentation de captages d'eau potables



## L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE :



128

jours d'alerte  
sécheresse en 2021



10

arrêtés de restriction  
des usages de l'eau



3 000

contrôles effectués pour vérifier le respect de la  
réglementation dans les domaines de l'eau et de la nature

## QUELQUES GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU :



Prendre une  
douche plutôt  
qu'un bain



Chasser les  
fuites d'eau



Poser un régulateur sur ses  
robinets et un mécanisme  
WC à double commande



Choisir des appareils  
électroménagers peu  
gourmands en eau



Récupérer l'eau de pluie  
pour arroser les plantes, son  
jardin ou laver sa voiture



# L'ÉTAT SE MOBILISE POUR LA COHÉSION SOCIALE

Dans le contexte de pandémie de Covid19, les services de l'État ont intensifié leur soutien aux personnes les plus fragiles, en situation de précarité passagère ou durable, afin de préserver le lien social, combattre les inégalités et développer l'accès aux droits. La logique de guichet a laissé progressivement une plus grande place à l'« aller vers » les publics vulnérables, plus éloignés des dispositifs d'aide et des formalités qui conditionnent leur bénéfice. Les agents de l'État se sont mobilisés pour déployer leur action au plus près du terrain, avec l'aide des élus et du monde associatif principalement.

Les conséquences sociales de la crise sanitaire ont été combattues âprement en attendant le retour à la normale. Des actions d'envergure ont par exemple été menées comme le financement des associations d'aide alimentaire ou les repas à 1 euro pour les étudiants.

L'accompagnement des personnes les plus vulnérables vers l'autonomie a été amplifié avec des dispositifs spécifiques, de retour à l'emploi, en créant un environnement plus protecteur. Par ailleurs, rompre la perpétuation de difficultés sociales, en donnant aux enfants les moyens de réussir leur scolarité est aussi un engagement républicain qui fait l'objet d'une attention particulière. Ces actions sont menées à bien avec le concours du monde associatif, des bénévoles et salariés dévoués à l'intérêt général.



# 1 SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

## ► LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

**13 % des loirétains vivent en dessous du seuil de pauvreté** (fixé par convention à 60% du niveau de vie médian de la population, soit 1063€/mois pour une personne seule). Il y a là un défi majeur que la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté s'emploie à relever avec ses partenaires.

La convention de lutte contre la pauvreté conclue avec le Conseil départemental et **dotée par l'État de 1,6 millions d'€** sur un an prévoit :

**La lutte contre les sorties de l'aide sociale à l'enfance sans perspectives d'emploi**, avec entre autres le dispositif PARI (Parcours autonomie réussite insertion). 225 loirétains âgés de 18 à 21 ans en rupture familiale ont bénéficié d'un soutien personnalisé pour réussir leur insertion sociale et professionnelle.

L'insertion vers l'emploi, avec principalement le **soutien au réseau des acteurs de l'insertion par l'activité économique** mais aussi avec le projet de mise en place d'une plateforme d'accès à un véhicule pour se rendre à un entretien d'embauche ou pour réaliser toute autre démarche d'accès à l'emploi.

La mise en place d'une plateforme téléphonique pour un **accueil accessible à tous** et au besoin, l'orientation des personnes nécessitant un accompagnement social



D'autres actions concrètes sont convenues avec le Conseil départemental comme l'accompagnement de parents dont les enfants connaissent des retards de langage, les aides financières pour gérer la période transitoire avant la reprise d'une activité ou l'accès à une formation qualifiante...

## PRÉVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

**2,65 millions d'€ sur un an**

C'est la somme que l'État consacre dans le Loiret au renforcement des actions de la Protection maternelle et infantile, aux contrôles des établissements et services de l'aide sociale à l'enfance, et à l'élargissement de l'offre en matière d'aide à la parentalité avec, par exemple, le projet de création de 4 relais parentaux. Ces lieux sont destinés à une prise en charge d'enfants dont les parents sont hospitalisés ou peinent à assumer leur fonction parentale. Ils permettent de garantir aux enfants l'accès à la santé, à l'éducation pour gagner leur autonomie à l'âge adulte.

## ► L'ACCÈS À UN HÉBERGEMENT OU À UN LOGEMENT DIGNE

Le plan quinquennal pour le Logement d'abord (2018-2022) a pour ambition de **diminuer autant que possible le nombre de personnes sans domicile fixe** en leur donnant directement accès à un logement social, sans passer par un hébergement d'urgence. Y parvenir suppose de mobiliser plus de logements à des loyers accessibles et adaptés, puis d'accompagner l'autonomisation des locataires pour qu'ils s'y maintiennent durablement.



**263 personnes**

en hébergement d'urgence ou sans logement ont pu accéder à un logement pérenne

26



**97 ménages**

reconnus prioritaires au titre du Droit au logement opposable

29





### la politique du logement, c'est aussi :

700 places

d'hébergement d'urgence

disponibles en 2021

356 places

d'hébergement d'insertion

+ 78 places

d'intermédiation locative ouvertes (le logement est loué par une association qui le sous-loue à des personnes vulnérables)

alors que la pandémie de Covid19 avait limité la mise à disposition de places, les résidents étant contraints de différer leur projet de départ.

20,4 millions d'€

consacrés à l'hébergement et le logement des personnes vulnérables



### l'adaptation des logements à la perte d'autonomie

808 219 €

de subventions de l'Anah

versés à 292 ménages

pour 1,8 millions d'€

de travaux, majoritairement réalisés par des artisans locaux

### LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Lutter contre l'habitat indigne, c'est répondre à des enjeux de santé publique, d'accompagnement de personnes vulnérables et de sanction des marchands de sommeil.



10 000

c'est le nombre de logements considérés comme potentiellement indignes dans le Loiret, avec une concentration plus forte dans l'Est du département.

Une coordination départementale est à l'œuvre qui associe toutes les parties prenantes (Etat, collectivités, associations...) pour améliorer le repérage des logements indignes, l'information et la coordination des autorités responsables, la sanction des propriétaires délinquants. L'année 2021 a été consacrée à l'amélioration de la détection des logements avec la formation des professionnels de l'immobilier, des forces de l'ordre, des maires et des travailleurs sociaux.



## LES EXPULSIONS LOCATIVES ◀

Chaque décision d'expulsion d'un logement a été prise alors que des places en hébergement d'urgence étaient disponibles et après d'importants efforts de prévention. En 2021, les expulsions ont concerné essentiellement les locataires ayant des dettes de loyer et auteurs de troubles importants de voisinage, ou ayant décidé de ne pas acquitter de loyer alors qu'ils disposent de ressources suffisantes. Parfois, ce sont les difficultés financières importantes des propriétaires privés, faute de percevoir de loyer de leurs locataires qui ont déclenché les expulsions.

148

décisions d'expulsion prises

75

n'ont pas nécessité l'intervention des forces de l'ordre, les locataires ayant spontanément quitté les lieux



# 2 DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS

## ► L'ACCOMPAGNEMENT DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Un quartier prioritaire de la politique de la ville réunit des habitants dont le revenu moyen est inférieur à 11 250 €/an. Les politiques publiques de lutte contre la précarité y sont renforcées par un contrat réunissant autour de l'État les collectivités, les bailleurs... Il définit les actions prioritaires et un soutien financier.

La force et l'intérêt de la politique de la ville sont qu'elle se déploie au travers des nombreux partenaires locaux, pour la plupart associatifs, qui ont décidé d'agir pour ces quartiers et qu'elle endosse des causes très diverses : pauvreté, cohésion sociale, éducation, santé, accès à la culture...

### L'objectif ?

rétablir l'égalité des chances pour que chaque citoyen bénéficie des mêmes chances de réussite.

#### > Le Loiret compte :

**19 QPV** qui accueillent près de **50 000 habitants**

- |                         |                        |                             |
|-------------------------|------------------------|-----------------------------|
| 4 à Orléans             | 3 à Fleury-les-Aubrais | 2 à Saint-Jean-de-la-Ruelle |
| 1 à Saint-Jean-de-Braye | 2 à Montargis          | 2 à Châlette-sur-Loing      |
| 2 à Gien                | 2 à Pithiviers         | 1 à Sully-sur-Loire         |

> 2,4 millions d'€ de l'État pour soutenir 324 actions

> 69 actions organisées pour plus de 25 000 jeunes des quartiers pendant la période estivale, mêlant éducation et loisirs.

> 26 colo apprenantes proposées à 530 enfants



VUS DANS  
LES QUARTIERS

### 64 adultes relais

sont financés par l'État pour réaliser des missions de médiation de proximité dans les 19 quartiers prioritaires. Leur employeur (collectivité, association) leur apporte en contrepartie une aide pour la réalisation de leur projet d'insertion professionnelle.

## ► LA MOBILISATION EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

La communauté éducative est mobilisée pour accompagner les élèves dans leur cursus scolaire en développant des dispositifs spécifiques et innovants. Quelle que soit sa condition ou son parcours, chaque élève doit pouvoir réussir sa scolarité puis son insertion professionnelle et sociale.

La Cité éducative et le Programme de réussite éducative offrent des moyens financiers supplémentaires et fédèrent d'autres partenaires, associatifs comme professionnels de l'enfance ou des collectivités, pour renforcer l'accompagnement des élèves en dehors de l'établissement scolaire.

### La Cité éducative

350 000 €

30 partenaires

56 actions

en faveur des élèves comme la participation à l'inscription d'enfants de familles défavorisées à l'internat d'excellence du collège Jean Rostand.

#### 4 Programmes de réussite éducative

(Orléans, Pithiviers, Saint Jean de la Ruelle, Montargis) qui proposent un accompagnement extrascolaire aux enfants en difficultés

#### Action de remobilisation à temps plein (ARTP)

pour 85 jeunes de plus de 16 ans en rupture scolaire reposant sur l'alternance de stages en entreprise et une scolarité en lycée professionnel

#### 6 classes relais

pour 225 collégiens présentant des troubles de comportement. **Tous ont pu retourner dans leur collège d'origine**

#### Le transport des étudiants

Dans le cadre de la pandémie de Covid19, 130 000 € ont été versés à la métropole d'Orléans pour la **prise en charge de l'abonnement des étudiants** aux Transports de l'Agglomération Orléanaise

#### Le handicap

127 unités localisées pour l'inclusion scolaire (113 en 2020) ont accueilli 1 509 élèves (1434 en 2020) en situation de handicap.

## L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Les services de l'État organisent la maîtrise des flux migratoires sur le territoire, en accueillant les demandeurs d'asile, en instruisant les demandes d'admission au séjour et en prononçant le cas échéant les décisions d'éloignement. Les nouveaux arrivants admis à séjourner durablement en France peuvent bénéficier d'un accompagnement pour accélérer leur intégration dans la société française.



1 277

titres de séjour délivrés pour des cursus d'étudiants étrangers



1 174

titres de séjour pour exercer immédiatement une activité professionnelle, essentiellement dans des secteurs en tension



435

«passeports-talents» délivrés pour des étrangers possédant des compétences rares (scientifiques, secteur industriel...)



40

titres de séjours délivrés à des professionnels du secteur médical



#### A la suite du Brexit

210 titres de séjours ont été délivrés à des ressortissants britanniques.



#### L'opération APAGAN à l'été 2021

déclenchée par la prise de pouvoir par les talibans en Afghanistan. Le Loiret y a pris sa part en accueillant 50 rapatriés.

1 309 places d'hébergement

sont destinées à l'accueil temporaire des demandeurs d'asile et des réfugiés

#### AIDER À L'INTÉGRATION :

21 actions d'intégration des étrangers primo-arrivants financées pour l'apprentissage de la langue française, l'accompagnement vers l'emploi, l'apprentissage des valeurs et usages de la citoyenneté...



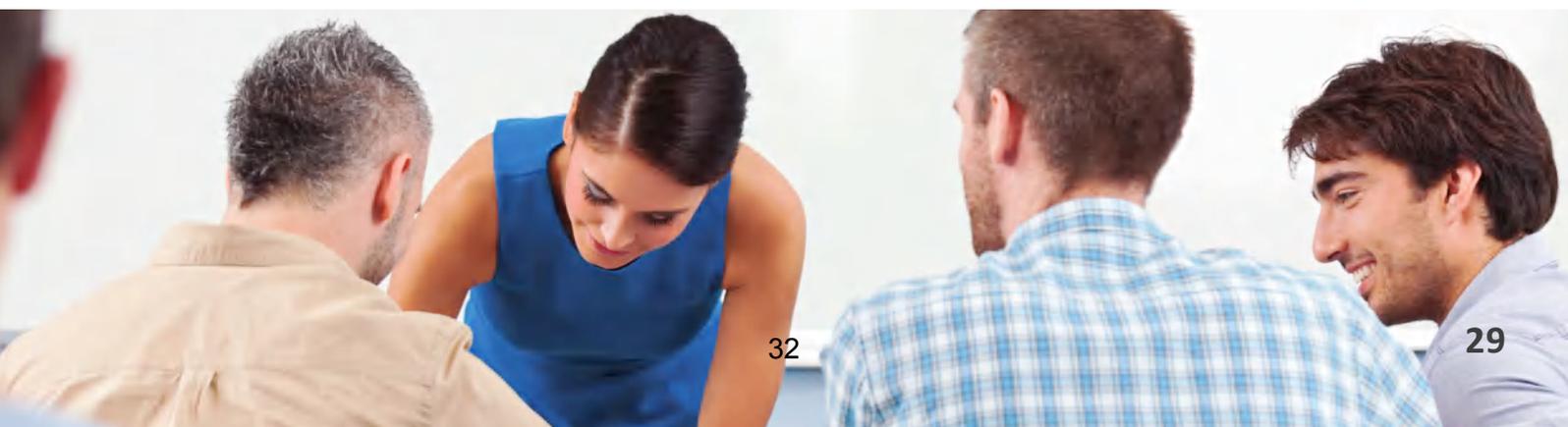
#### Les associations *Pleyades* et *Interstices* soutenues

pour aider les migrants souffrant de troubles psychiques liés à leur parcours migratoire.



#### Poursuite du dispositif "ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants"

en lien avec l'Education nationale pour améliorer les chances de réussite des enfants en faisant bénéficier leurs parents de formations de français, sur la connaissance des valeurs de la République et la compréhension du fonctionnement de l'école.



# 3 CONFORTER LE LIEN SOCIAL

## ► LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

L'engagement des jeunes prend des formes extrêmement variées tant les besoins qu'ils expriment et les initiatives sont nombreux. Le rôle de l'État est de les aider à réaliser l'ambition d'agir pour l'intérêt général en mettant en place des programmes adaptés :

### SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

132 jeunes

ont effectué un séjour de cohésion suivi d'une mission d'intérêt général (aide à la campagne de vaccination par exemple) dans le cadre du **Service national universel**

dans 33 structures différentes

gendarmerie, police, pompier, Banque alimentaire et Croix rouge, collectivités, EHPAD...

### SERVICE CIVIQUE

1 066 volontaires du Service civique

se sont mobilisés pour une cause d'intérêt général

33 %

des jeunes volontaires en service civique de la région sont accueillis dans le Loiret

## ► LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET LA PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Les associations sont des partenaires incontournables et précieux pour la réalisation des missions de service public et pour affermir le lien social. Elles bénéficient de subventions de l'État en contrepartie de missions qu'elles exercent pour son compte, mais également au soutien de leur développement :

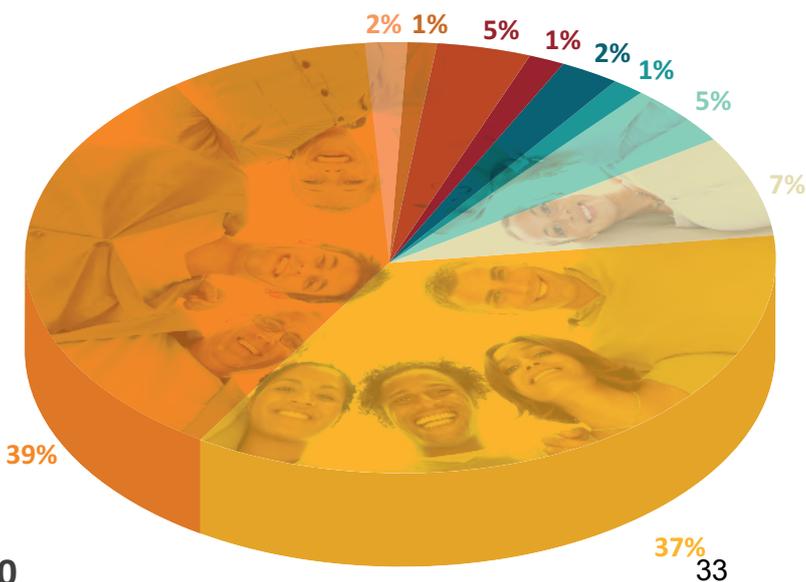
641 000 €

accordés aux clubs et comités sportifs du Loiret dont 483 366 € d'aides à l'emploi de 51 personnes

50 associations sportives

ont été aidées par le Fonds de solidarité en période de pandémie à hauteur de 125 726 €

### POURCENTAGE DES SOMMES ATTRIBUÉES PAR SECTEUR ASSOCIATIF



406 945 €

du fonds de développement de la vie associative (FDVA) a permis de financer 109 projets

- Sport
- Culture
- Loisirs/Animation locale/JEP
- Social
- Solidarité économique / Développement local
- Education
- Santé
- Environnement
- Sécurité civile/Armée
- Autre

# NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.





**Document réalisé par :**  
la Préfecture du Loiret

**Ressources images :**  
la Préfecture du Loiret et Canva

**Création graphique :**  
Graphix-création - Thomas Couégnias

**Impression :**  
imprimerie Corbet

## PREFECTURE DU LOIRET

☎ 02.38.91.45.45

📍 181 Rue de Bourgogne  
45000 Orléans

🐦 @Prefecture

📘 @Prefet45\_Centre



[www.loiret.gouv.fr](http://www.loiret.gouv.fr)